



DEVENEZ  **AVEC OU SANS BAC**
EDUCATEUR  **FORMATION EN ALTERNANCE**
SPORTIF  **DIPLOME D'ETAT**

DOSSIER DE CANDIDATURE
BPJEPS APT - ACTIVITES
PHYSIQUES POUR TOUS

EXIGENCES PREALABLES A
L'ENTREE EN FORMATION
(EPEF / TEP)

CONTENU DE FORMATION

DEVIS DE FORMATION

FICHE ENGAGEMENT
PROFESSIONNEL

DOCUMENTS ANNEXES

DOSSIER DE CANDIDATURE BPJEPS ES APT 2023 / 2024

Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport – Educateur Sportif des Activités Physiques pour Tous (BPJEPS APT).

IPMS – LA REUNION

Ce diplôme d'Etat d'Educateur Sportif des activités physiques et sportives est délivré par le ministère chargé des Sports.

Le titulaire de ce diplôme d'Etat devient animateur / éducateur sportif. Il exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant les supports techniques liés aux activités physiques et sportives (APS).

Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge et a la responsabilité du projet d'activité qui s'inscrit dans le projet de la structure.

SIEGE SOCIAL & ANTENNE

REGION CENTRE :

238 rue Giraudeau

37000 TOURS

02 47 20 86 60

info@ipms.fr

ANTENNE LA RÉUNION:

ZA Bel Air, 8 rue de l'étang

97450 SAINT-LOUIS

06 92 76 09 83

saintlouis@ipms.fr

Enregistrée sous le

N°24 37 01974 37.

Ce numéro ne vaut pas agrément
de l'Etat.

SARL D2J

Siret 439 066 044 00033(25)

Code APE 8559A

Madame, Monsieur,

L'accès à la formation BPJEPS ES ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS est conditionné par la réussite aux :

1- Tests des Exigences Préalables à l'entrée en formation - TEP (auprès de l'ARFA Ile de France), définis par l'Arrêté du 21/06/16.

L'inscription est à réaliser par le candidat. Le dossier de candidature et le descriptif détaillé des épreuves des TEP sont sur le site de L'ARFA IDF : <http://www.arfa-idf.asso.fr/tests-dexigences-prealables/>

ATTENTION DE RESPECTER LES ECHEANCES DE L'ARFA : Clôture des inscriptions 1 mois avant les épreuves, suivant le calendrier fixé par l'ARFA IDF et en fonction des places restantes.

2- Tests de sélection de l'organisme de formation (auprès d'IPMS) :

Pour vous présenter aux tests d'entrée en formation BPJEPS APT, vous devez constituer un dossier de candidature et nous faire parvenir toutes les pièces suivantes :

- La fiche d'inscription avec photo (cf. p2)
- Un CV à jour
- Un descriptif de votre projet professionnel (sur une page recto-verso manuscrite)
- Un chèque de 85€ à l'ordre d'IPMS pour frais administratifs. Ce chèque ne fait l'objet d'aucun remboursement.
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités physiques pour tous, de l'année civile d'entrée en formation pour les tests de sélection (cf. annexe)
- Une attestation d'assurance individuelle accident et responsabilité civile pour les épreuves de sélection et en cas d'admission pour toute la durée de la formation
- La fiche d'engagement portant sur l'insertion professionnelle (cf. p8)
- Les copies de :
 - La carte d'identité
 - L'attestation de droit à l'assurance maladie (téléchargeable sur <https://www.ameli.fr>)
 - Diplôme de secourisme à jour : AFPS / PSC1 / PSE1-2 / AFGSU ou SST (obligatoire)
 - L'attestation de recensement ou le certificat individuel de participation à la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC) pour les candidats de nationalité français de moins de 25 ans
 - Diplômes et attestations

Vous devez renvoyer ce dossier complet **avant le 31 juillet 2023** à :

IPMS - 238 rue Giraudeau - 37000 TOURS

Pour obtenir les dates des tests de sélection (voir annexes jointes), veuillez contacter l'IPMS de La Réunion au **06 92 76 09 83**. Les candidats retenus seront convoqués individuellement au module de positionnement, afin de déterminer le parcours de formation **du 04 au 08 septembre 2023**. La formation BPJEPS ES APT « Activités Physiques pour Tous » est prévue du :

04 Septembre 2023 au 29 Juin 2024

Nous restons à votre disposition et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La Direction

FICHE CANDIDATURE LA RÉUNION 2023/2024



BPJEPS ES APT

Afin de faciliter le traitement de votre dossier, merci de remplir cette fiche en tapuscrit ou en écriture capitale, et de nous faire parvenir vos documents **en recto uniquement et non agrafés.**

ETAT CIVIL

Nom : Prénom :

Lieu de naissance : Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Portable : Adresse mail :

Situation familiale : Situation d'handicap : OUI* NON

*Si oui avez-vous pris connaissances des informations relatives à la formation en situation d'handicap ?

OUI NON



FORMATION SCOLAIRE & PROFESSIONNELLE (cocher la mention utile / * rayer la mention inutile)

Scolaire :

Baccalauréat (niveau/diplômé)* spécialité : année :

BEP/CAP (niveau/diplômé) * spécialité : année :

Universitaire :

BTS/DUT (niveau/diplômé) * spécialité : année :

Licence/Master (niveau/diplômé)* spécialité : année :

Autres : (cocher la mention utile ET précisez l'année d'obtention)

PSC1 : PSE1/autre : BNSSA/BSB :

BAFA :

Diplôme fédéral : spécialité : année :

BEES ou BPJEPS : spécialité : année :

FORMATION SPORTIVE

Quels sports pratiquez-vous ?

1-	En	<input type="checkbox"/> Club	<input type="checkbox"/> Compétition	<input type="checkbox"/> Loisirs
2-	En	<input type="checkbox"/> Club	<input type="checkbox"/> Compétition	<input type="checkbox"/> Loisirs
3-	En	<input type="checkbox"/> Club	<input type="checkbox"/> Compétition	<input type="checkbox"/> Loisirs

SITUATION PROFESSIONNELLE EN 2022/2023

Salarié(e) : CDI CDD

Employeur :

Stagiaire de la formation professionnelle Etudiant Demandeur d'emploi

Autre (précisez) :

Comment avez-vous connu l'IPMS ?

Site internet Réseaux sociaux Journées d'informations CIO CIDJ Salon Forum Ancien stagiaire Bouche à oreille

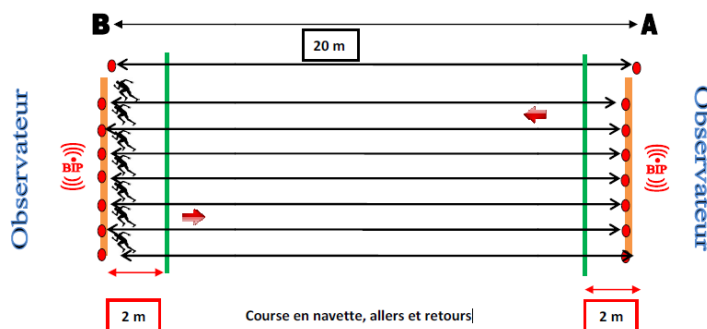
Autre (précisez) :

MENTION ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS

1 - TEST DE « LUC LEGER »

Le candidat effectuera une épreuve de course navette : **test de « Luc Léger »**. La performance exigée correspond à la réalisation du **palier n° 8 pour les hommes** et **du palier n° 6 pour les femmes**.

Le test « Luc Léger » (version 1998 avec palier d'une minute) est un test progressif qui consiste à courir d'une ligne à l'autre, séparées de 20 mètres, selon le rythme indiqué par des « Bips ». Les candidats se placent derrière une ligne « A » matérialisée au sol et délimitée par des plots. Au signal de la bande sonore, les candidats doivent se diriger vers la ligne « B » également matérialisée au sol et par des plots à chaque extrémité.

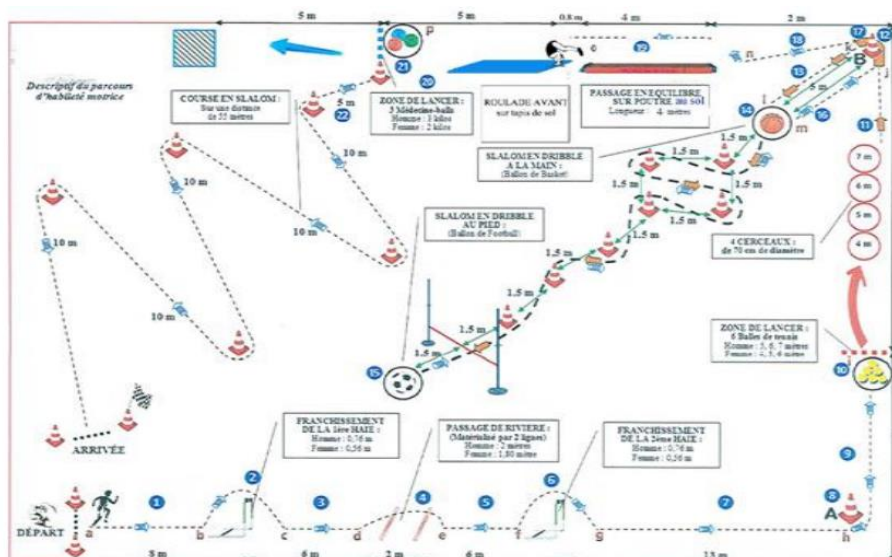


2 - EPREUVE D'HABILITE MOTRICE

Ce test consiste en l'enchaînement de 22 ateliers dans un temps strictement inférieur (Pénalités comprises) à 1 minute 46 pour les hommes et 2 minutes 06 pour les femmes. Toute erreur dans le parcours entraîne 5 secs de pénalités.

Des bonifications sont accordées pour les candidats âgés :

- de 40 à 50 ans : un temps strictement inférieur (pénalités comprises) à 1 minute 51 pour les hommes et 2 minutes 11 pour les femmes.
- à partir de 51 ans : un temps strictement inférieur (pénalités comprises) à 1 minute 56 pour les hommes et 2 minutes 16 pour les femmes



(Cf. Annexe « Dispense du test technique préalable à l'entrée en formation »)

Les tests de sélection sont propres à l'organisme de formation. Ils ont pour but de vérifier la capacité du candidat à entrer sur la formation BPJEPS « Activités Physiques pour Tous » proposée par IPMS. Ces tests permettent d'établir un classement des candidatures grâce à un ensemble d'épreuves notées. L'effectif de la formation est de 25 places maximum.

Les épreuves se décomposent de la manière suivante :

1. ÉPREUVE PROFESSIONNELLE

Entretien professionnel : Savoir être et projet professionnel (coef 2)

L'entretien permet de vérifier la cohérence du projet professionnel du candidat ainsi que son savoir être.

2. ÉPREUVE REDACTIONNELLE

Ecrit d'une heure sur le métier d'éducateur sportif permettant de vérifier les qualités rédactionnelles du candidat. (coef 2)

3. ÉPREUVES PHYSIQUES

- Mise en situation sur un sport collectif pour vérifier les capacités d'écoute, de communication, d'arbitrage et de prise en main d'un groupe.
- Epreuve de suivi d'un cours collectifs de niveau intermédiaire composé d'une partie activation cardio-vasculaire (STEP), renforcement musculaire et étirements.

CONTENU DE FORMATION

BPJEPS ES APT

Cette formation s'effectue obligatoirement en alternance entre organisme de formation et structures d'accueil support de l'alternance dans la spécialité préparée.

LE RYTHME D'ALTERNANCE

STRUCTURE D'ACCUEIL	LUNDI/MARDI/MERCREDI/SAMEDI et/ou DIMANCHE	750 Heures
ORGANISME DE FORMATION	JEUDI et VENDREDI	640 Heures

Le temps de formation en structure d'accueil porte sur :

- ✓ Le développement et le maintien des capacités physiques individuelles dans un objectif de santé, et de bien-être ;
- ✓ La découverte, la sensibilisation et l'initiation en toute sécurité à des APS diversifiées pour tous les publics ;
- ✓ L'éducation à la citoyenneté ;
- ✓ Le respect de l'environnement dans une démarche de développement durable.

L'éducateur sportif peut initier à la pratique d'activités physiques dans 3 domaines :

- ✓ Les activités physiques d'entretien corporel ;
- ✓ Les activités et jeux sportifs (jeux sportifs, d'opposition et d'adresse) ;
- ✓ Les activités physiques en espace naturel.

LE CONTENU DE LA FORMATION

UC1 Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.

UC2 Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.

UC3 Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention « activités physiques pour tous ».

UC4 Mobiliser les techniques de la mention « activités physiques pour tous » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

LE SECTEUR PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

- Les centres sportifs et structures privées
- Les associations ou clubs sportifs
- Le service des sports des municipalités
- Travailleur indépendant

DATES DE FORMATION

Du 04 Septembre 2023 au 29 Juin 2024

DUREE DE LA FORMATION

42 semaines de Formation (alternance incluse)
2 jours par semaine en centre de formation, le reste en structure d'accueil
640h de formation pour 750h en structure d'accueil

OBJECTIFS DE LA FORMATION

BPJEPS ES mention « ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS »

(Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire et du Sport des Activités Physiques pour Tous)

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Tous les intervenants sont des personnes qualifiées dans leur secteur d'intervention
- ✓ Brevets d'Etat
 - ✓ Universitaires
 - ✓ Professionnels du secteur du sport pour tous

CONDITIONS D'ADMISSION

- ✓ Réussir les tests d'entrée en formation
- ✓ Dossier et entretien de motivation
- ✓ Avoir une ou plusieurs structures d'accueil pour l'alternance
- ✓ Avoir un projet professionnel en rapport avec les métiers du sport

COUT DE LA FORMATION

A partir de 9,30 €/h en financement individuel personnel ou aidé

A partir de 5 952 € pour un parcours complet

(Certains organismes financeurs ne prennent pas en charge la totalité du coût de formation.
Une partie peut rester à la charge du stagiaire ou de la structure d'accueil)

La durée et le coût complet de la formation dépendent de l'individualisation du parcours qui sera faite lors du module de positionnement

La Direction

FICHE D'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

BPJEPS ES APT



Je soussigné(e)..... responsable de la structure (*merci d'indiquer ci-dessous les coordonnées complètes de la structure*)

Statut juridique :..... Nom :.....

Adresse :.....

Code postal :..... Ville :.....

Mail :..... Tel :.....

M'engage à permettre à M. ou Mme (Nom et prénom du stagiaire) :.....

Candidat(e) à la formation professionnelle **Brevet Professionnel (BPJEPS) ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS** à effectuer tout ou partie des **750 heures de stage** en structure d'accueil que comporte cette formation, soit en moyenne **19 heures par semaine** de stage en structure d'accueil si structure unique d'alternance

Ces heures seront réalisées du **04 Septembre 2023 au 29 Juin 2024**, réparties sur 3 à 4 jours/semaine.

La présence aux cours en centre de formation est obligatoire pour l'obtention du diplôme (**ils se dérouleront le JEUDI et le VENDREDI**).

Je m'engage à ce que M. ou Mme, titulaire du (diplôme et qualification)..... obtenu le / / assure auprès du stagiaire **le rôle de tuteur/tutrice tout au long de son stage.**

J'ai pris note que le stagiaire doit effectuer ces heures d'alternance dans ma structure **uniquement dans le domaine des Activités Physiques pour Tous** :

- Activités Physique d'Entretien Corporel : ~220h
 - Activités et jeux sportif (Jeux collectifs, d'opposition, d'adresse) : ~ 220h
 - Activités Physique en Espace Naturel : ~220h
 - Fonctionnement de la structure d'accueil / Organisation du projet d'animation : ~110h
- (Répartition prévisionnelle incluant le temps de préparation de séance en structure)

Sur des actions de développement et de maintien des capacités physiques individuelles dans un objectif de santé, et de bien-être ou de découverte, de sensibilisation et d'initiation en toute sécurité à des activités physiques ou sportives, diversifiées pour tous les publics ; l'éducation à la citoyenneté ; le respect de l'environnement dans une démarche de développement durable. Les interventions du titulaire de la spécialité « activités physiques pour tous » ne visent pas le perfectionnement, la compétition ou une spécialisation dans une activité.

Je propose au stagiaire une alternance sous la forme (par ordre de préférence) :

- D'un contrat de professionnalisation ou contrat aidé
- D'un stage rémunéré par le biais d'un CIF (selon la Loi Avenir Professionnel) ou d'une période de professionnalisation (pour les salariés sous conditions d'ancienneté ou cumul d'heures)
- D'une convention de stage indemnisé à hauteur de 30 % du SMIC horaire
- Autre (à préciser) :.....

Fait à Le

Le responsable de la structure
(Signature et cachet)

Le tuteur/tutrice
(Signature)

Le stagiaire
(Signature)

NB. : Ce document est un engagement de principe. Après les tests d'entrée en formation, une convention de stage sera constituée entre la structure d'accueil, le stagiaire et l'organisme de formation

CERTIFICAT MEDICAL

De non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des
Activités Physiques pour Tous.

Je soussigné(e), _____

Docteur en Médecine, certifie avoir examiné

M. ou Mme _____

Il ou elle ne présente à ce jour aucune contre-indication médicale décelable à la pratique et à l'encadrement des activités physiques pour tous.

Certificat établi à la demande de l'intéressé(e) et remis en mains propres pour valoir ce que de droit

Taille : _____ Poids : _____

Observations : _____

Fait à : _____ Le : _____

Signature et Cachet du Médecin

NB. :

Au regard des exigences de la formation BPJEPS APT, le candidat doit répondre aux critères médicaux suivants :

- Etat du système cardio-respiratoire permettant de réaliser un test navette de Luc Léger et le suivi des différentes activités physiques et sportives.
 - Etat de l'ensemble du système articulaire et musculaire permettant de réaliser un travail soutenu d'endurance, de renforcement musculaire, de souplesse, de coordination et de vitesse.

DOCUMENTS ANNEXES

DISPENSE DU TEST TECHNIQUE PREALABLE A L'ENTREE EN FORMATION

Dispense du test technique préalable à l'entrée en formation	Dispense à l'entrée en formation du Test navette «Luc léger» et du Test d'habileté motrice
Titulaire d'une qualification inscrite à l'annexe II-1 du code du sport ou à l'annexe de l'arrêté du 22 janvier 2016*	X
Brevet d'Etat d'éducateur sportif 1er degré option activités physiques pour tous	X
Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité «activités physiques pour tous» (BPJEPS 10 UC)	X